

Vous êtes AESH et vous souhaitez avoir des renseignements sur vos contrats, vos droits, vos salaires, vos perspectives ?

2 représentantes de la FSU, elles-mêmes AESH peuvent répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Katia BRUNET

LYCÉE YOURCENAR LE MANS

Syndicat : SNES- FSU

Vous pouvez passer à la section
FSU 72, 29 place d'Alger, où
elles reçoivent sur rendez-vous
pour les situations personnelles.

Isabelle ACHART

ÉCOLE MARCEAU LE MANS

Syndicat : FSU-SNUIPP

Vous pouvez aussi participer aux **R.I.S** sur votre temps de travail
C'EST UN DROIT RECONNU, IL FAUT L'UTILISER POUR NE PAS LE PERDRE !

RÉUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES

jeu. 6 fév - 8h45-11H45 - Salle des Ardrières - Le Mans
62 rue du Happeau

Ordre du jour RIS 6 février

Point sur l'actualité | Droits des personnels | Questions diverses, situations personnelles

Les réunions d'information syndicales sur le temps de travail sont un droit. Il suffit d'informer l'employeur, par courriel (Rectorat, Le Mans Sud, Douanier Rousseau) au moins 48h avant la réunion, en lui adressant le modèle de courrier ci-dessous.

NOM : Prénom le

Ecole /établissement :

Fonction : AESH

à (M. le Proviseur du Lycée, ou SAE du rectorat, ou chef d'établissement)

Objet : Réunion d'information syndicale.

Madame, Monsieur,

En application des dispositions du décret 82- 447 du 28/05/1982, relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la FSU 72 qui se tiendra le 6 février 2025 de 8h45 à 11h45.

Fait à, le Signature

Merci de transmettre cette information aux AESH (CDD ou CDI) de vos établissements.